Liste des emplacements réservés avec destination et surface :

1. élargissement voirie (2513 m2)
2. cheminement piéton (3401 m2)
3. aménagement voirie (3192 m2)
4. aménagement paysager voirie (1513 m2)
5. aménagement paysager voirie (1344 m2)
6. aménagement parc (28 409 m2)

TEMPETE
PIOZAY
LA FERAILLE
LE BALLON
LE BALLON SUD
LES TROIS VERSENNES
LA MALAQUET
LA CROIX VIAUD
LE BELLECOUR
PIERRIERE
LE CHABANNAY
LE CHAMP DE LA PINELLE
LEIGNE
LORT POITIERS
CHAMP MINET
PRE DES TRO
LE CHAMP ROUGE
LA MAISON NEUVE
PLAINES DES SCYTHES
PLAINE DE BEAUVAIS
LA SABLIERE
PLAINE DU VERGER NEUF
PLAINE DU CHIENDENT
AILLOTS

limites communales
zones inondables
délimitation des zones
Nh dénomination de la zone
emplacement réservé
espaces boisés classés

Eléments remarquables au titre de l'alin éa 7 de l'article L 123-1 du Code de l'urbanisme :

- ensemble remarquable (propriété bâtie)
- ensemble urbain (commun)
- petit patrimoine (puits, lavoir, mare...)
- ensemble remarquable (boisement)
- élément remarquable (mur, pilier...)
- haie remarquable
- arbre isolé remarquable

Au titre de l'article L 123-3-1 du Code de l'urbanisme :

bâtiments agricoles, qui en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation

Commune de
St MARTIN DE St MAIXENT (79)

PLAN LOCAL D'URBANISME
document graphique de zonage
- bourg-

élaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrit le 14/09/2005

approuvé par délibération du 28/10/2009

vu pour être annexé à la délibération du 28/10/2009
Le Maire, Michel Soumassière

fond :
commune sur fond cadastral

Echelle : 1/2000

AtelierUrbaNova
Nathalie Raud Cohen
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste
La Crépinière, 79260 La Crèche - urbanova@wanadoo.fr
Téléphone / fax 05 49 04 63 67 - mobile 06 74 92 57 74

GENIPLANT
Les Noues
79300 BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE
tel : 05.49.65.88.23
fax : 05.49.65.88.07
geniplant@wanadoo.fr